

Le titre professionnel de PEINTRE EN BATIMENT niveau 3 se compose de quatre activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation.

A chaque activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles.

CONDITIONS D'EXERCICE DU METIER :

Le peintre en bâtiment assure la finition intérieure et extérieure des bâtiments neufs ou en rénovation. Ces travaux ont pour finalité de protéger et de décorer les supports. Il réalise les travaux préparatoires et d'apprêts. Il procède ensuite à la mise en peinture, à la pose de revêtements muraux et de revêtements de sol de technicité courante. Le peintre en bâtiment exerce son activité en plein air ou dans des locaux fermés, sur des chantiers de constructions neuves, mais plus souvent en rénovation ou sur des sites qui peuvent être occupés. Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective, en application du PPSPS, ou du plan de prévention. Il doit respecter les règles de sécurité concernant le travail en hauteur, la protection contre les risques liés à la présence d'amiante, de poussières, et de produits volatils nocifs. Il doit se prémunir des risques électriques. Des consignes lui sont, généralement, données en termes de résultats à atteindre. Les matériaux sont mis à sa disposition sur chantier, mais il doit organiser ses différentes interventions et connaître les systèmes de mise en œuvre des produits utilisés. Le peintre en bâtiment travaille généralement seul ou au sein d'une petite équipe (2 à 5 personnes), sous la responsabilité d'un chef d'équipe, d'un compagnon ou de l'artisan. Il dispose d'une autonomie pendant sa journée de travail, mais peut consulter son responsable en cas de problèmes inopinés. Certains types de chantiers (travaux sur des grandes surfaces, montage d'échafaudages) nécessitent un travail en équipe. Il manipule des charges lourdes. L'activité suppose de nombreux déplacements pour se rendre sur les différents chantiers. Elle nécessite parfois des horaires adaptés pour terminer un ouvrage.

Pour toutes ces raisons il doit avoir :

- une bonne condition physique (station debout prolongée, marche, déploiements d'efforts fréquents)
- des qualités relationnelles
- ponctualité et assiduité
- capacité à travailler en équipe
- des aptitudes d'organisation et de planification des interventions

PREREQUIS :

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

COMPETENCES VISEES :

Chaque groupe de compétences visées permet d'accéder au Certificat de compétences professionnelles (CCP)

1. Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.

Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser.

Réaliser des travaux de peinture film mince de classe D2 (A0) sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C

Mettre en œuvre des revêtements épais et semi-épais de classe D3 (A1) sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C.

Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B

2. Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B.

Réaliser des travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover.
Réaliser des travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou rénover.
Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois, neuves ou à rénover
Réaliser des travaux de peinture intérieure sur des supports thermoplastiques et métalliques neufs ou à rénover.

3. Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B

Réaliser des travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover.
Réaliser des travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux structurés à peindre sur des cloisons enduites

4. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante

Réaliser des travaux de pose de revêtement de sol PVC en dalles sans obstacle de technicité courante.
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en lames sans obstacle de technicité courante.
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC U2 en lés sans obstacle de technicité courante.
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante.
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Mise en situation en cabines normées
- Face à face pédagogique
- Formation de groupe

PUBLIC :

- Demandeurs d'emploi en démarche d'insertion
- Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap

DUREE :

- La formation est de 420 heures

VALIDATION :

Les stagiaires ont la possibilité de valider un bloc de compétences en fonction du positionnement à l'entrée en formation.
Titre professionnel Peintre en Bâtiment

Pas d'allègement possible.

Pas d'équivalence passerelle.

TITRE : TITRE PROFESSIONNEL Peintre en Bâtiment

Titre Professionnel du Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'insertion RNCP 36257, Arrêté du 3 février 2022

COUT :

Coût horaire 9,50€ de l'heure

Formation gratuite pour le bénéficiaire

TAUX DE REUSSITE :

En 2023, 88,89% des personnes présentées ont obtenu le Titre de Peintre en Bâtiment

DEBOUCHES :

Le Titre de Peintre en bâtiment permet l'accès à différents types emplois et de secteurs d'activités. Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- entreprises artisanales
- moyennes entreprises du second œuvre intervenant dans le domaine de l'aménagement finition
- entreprises de travail temporaire
- services d'entretien de sociétés et de services publics

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- ouvrier professionnel peintre en bâtiment
- ouvrier d'entretien peintre
- applicateur d'étanchéité
- monteur en échafaudages
- peintre enduiseur
- solier moquettiste

TAUX D'INSERTION (SOURCE FICHE RNCP 36257):

- Taux d'insertion global dans l'emploi à 6 mois : 69 %
- Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois : 54 %

CONTACTS :

Association Régionale pour l'Insertion Economique et Sociale

1 rue Anne Frank
91700 Sainte Geneviève des Bois
Tél : 01 60 16 33 68

Référents handicap : Mme Gulcan GANI, Mme Marina JUGOVIC et M. Abdourahmane WADE

Tél : 01 60 16 33 68